

des députés libéraux. Même si je ne partage pas leurs opinions, je conviens qu'ils feront des parlementaires exceptionnels.

L'un d'eux, le député de Sudbury (M. Jerome), dans un moment de grande joie, a déclaré que le régime des comités avait été merveilleux, qu'il avait révélé le genre de ruses du gouvernement. Nous savons maintenant, a affirmé le député, ce que nous n'aurions jamais su autrement.

Ceux parmi nous qui siègent ici depuis des années éprouvent une affection profonde et immuable pour cette institution et ne veulent pas la voir détruite. Nous voulons qu'elle soit forte et efficace, mais pas en disant à l'opposition qu'elle a quatre jours pour débattre une certaine question et qu'elle doit s'en contenter. C'est une vieille menace.

Je me rappelle que l'ancien premier ministre, M. Pearson, essaya d'expliquer à la Chambre la stérilité des programmes qu'il avait soumis au Parlement. Il déclara que s'il avait pu avoir recours à l'article en question qu'on nous propose aujourd'hui, il aurait pu accomplir beaucoup. Je voudrais demander au gouvernement ce qu'il fera de ce pouvoir. Cela fait des années qu'on s'efforce de limiter le pouvoir du Parlement, ça n'est pas nouveau. L'histoire prouve que le Parlement a toujours dû se méfier des ombres menaçantes de l'autocratie et de la dictature.

J'aimerais qu'un ministre nous dise ce que le gouvernement entend faire une fois muni de ce pouvoir. Où sont-ils ces hommes forts du gouvernement? Où est le premier ministre suppléant (M. Sharp)? Où se trouve le ministre des Finances (M. Benson), ce magicien des questions financières? Que font-ils tous aujourd'hui? Forts de cet article, auraient-ils mis le holà à l'augmentation du coût de la vie qui a battu tous les records? Auraient-ils fait quelque chose pour que l'agriculteur de l'Ouest ne soit pas dans la situation où il se trouve, alors que l'économie subit une chute vertigineuse et que les marchés de vente au détail se ferment à qui mieux mieux? Je crois que les ventes ont baissé de 13 p. 100 au cours des six derniers mois.

A quoi rime le un pour cent dont on a parlé? Personne ne le sait. Les ministres restent assis, muets, quand ils sont ici, bien entendu. On s'attendrait à ce qu'ils se portent à la défense du projet. Mais non. A part un ou deux discours, c'est le silence. J'aimerais entendre le secrétaire d'État (M. Pelletier).

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Je dois interrompre le très honorable représentant, car son temps de parole est épuisé.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

Des voix: Poursuivez.

M. l'Orateur suppléant: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le député de Papineau (M. Ouellet) n'est-il pas ici? Le député d'Hamilton-Wentworth (M. Gibson) est un type formidable et connaît le Parlement comme pas un. J'ai connu son père et son grand-père, deux éminentes personnalités, et lui-même est assidu à la Chambre. Sa présence ici me réconforte, et je sais que les ministres voudront entendre ce qu'il a à dire.

Aussi je conclus en demandant si le gouvernement a l'intention d'abolir notre régime parlementaire. Doit-on donner la possibilité au secrétaire d'État d'introduire en quatre jours une mesure concernant la suppression de la monarchie? Est-ce ce que le gouvernement a en tête? Il est sûr que le gouvernement pourrait faire cela en vertu de ce projet d'article. Le Sénat lui est favorable. Depuis quelques années, cette institution n'a pas fait montre de cette indépendance dont on a tant parlé.

Nous n'avons plus de constitution. Elle peut être modifiée par un simple vote de la Chambre des communes et du Sénat. Le leader du gouvernement à la Chambre pourrait-il nous dire ce qu'il a en tête quand il fait allusion à un pour cent? C'est là, approximativement, la proportion des mesures proposées en comparaison de celles qui auraient dû l'être par le gouvernement. Que veut détruire le gouvernement? Quel est son plan?

En septembre dernier, le premier ministre (M. Trudeau) a déclaré que le gouvernement aurait à décider s'il y avait lieu de remplacer le Parlement par d'autres institutions. Aujourd'hui le Parlement a un rendez-vous avec sa propre destinée. La solution du problème qui le préoccupe ne viendra pas d'une opposition qui plie le genou et qui rampe. Même s'il nous tarde à tous de partir en vacances, que le gouvernement sache bien qu'il ne réussira pas à faire adopter sa proposition de force. Par son activité au cours de l'année écoulée, le gouvernement a subi, perdu un nombre de partisans jamais égalé encore dans l'histoire politique.

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. M. Diefenbaker: Les députés avaient l'habitude de citer les gallups lorsqu'ils racontaient un fait à leur avantage. Mais voyez ce qui s'est passé au Manitoba. Le parti libéral a été défait.

Des voix: Bravo!